Fre.L 10121.1.
Case FRC 17280

EXTRAIT

DU JOURNAL DE MÉDECINE.

Observation sur une pupille artificielle ouverte tout auprès de la sclérotique, par le cit. Demours, membre de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, et oculiste (1).

Lue à l'Institut National, le 26 prairial an 8, et le 2 messidor suivant, à la Société de Médecine.

Le citoyen Sauvages, de Ham, département de la Somme, éprouva à l'âge de 22 ans, en floréal de l'an premier, des ophtalmies violentes et répétées, accompagnées d'abcès dans les cornées, qui laissèrent écouler à plusieurs reprises l'humeur aqueuse de chaque œil, et furent suivies de l'opacité de la totalité de la cornée de l'œil droit et des quatre cin-

(1) Le citoyen Sauvages, qui sera logé pendant tout le cours de l'an 9 et de l'an 10, dans la maison du cit. Demours, rue Mazarine, n°. 1578, se prête volontiers à satisfaire la curiosité de ceux qui veulent s'assurer par eux-mêmes qu'il voit fort bien à lire avec des yeux tout blancs et déformés.

THE NEWBERRY LIBRARY

quièmes de celle de l'œil gauche. L'iris de chaque œil resta appliquée à la face concave de la cornée. Il ne subsista, par conséquent, aucune trace d'humeur aqueuse, et le malade fut pendant quatre ans dans l'état d'aveuglement le plus complet, malgré les remèdes qui furent tentés.

L'œil droit ne présentant aucune ressource, je conçus l'idée d'ouvrir une pupille artificielle à la partie supérieure et latérale externe de l'iris de l'œil gauche, tout auprès de la sclérotique, seul endroit où la cornée avoit conservé de la transparence dans une très-petite portion de son étendue.

Le 26 germinal an 5, je plongeai un bistouri à cataracte dans la cornée transparente et dans l'iris, tout auprès de la sclérotique, en observant de pratiquer l'ouverture de l'iris un peu plus bas que celle de la cornée, afin d'éviter que la vue puisse être gênée par la cicatrice que devoit laisser dans la cornée cette incision. J'introduisis ensuite dans cette ouverture une des branches d'une paire de ciseaux droits très-déliés, qui pénétra un peu dans le corps vitré : l'autre branche fut poussée entre la cornée et l'iris qui, dans cet endroit, étoit seulement appliquée, mais non collée à la face concave de la cornée; j'enlevai un petit

lambeau de l'iris de la grandeur et de la forme à-peu-près d'une graine d'oseille, au moyen de deux coups de ciseaux; et la vue fut aussitôt rétablie.

Cette pupille s'est conservée depuis plus de trois ans, et rien ne paroît faire craindre aujourd'hui qu'elle puisse se fermer. Les rayons lumineux entrent immédiatement dans le corps vitré sans traverser le crystallin, qui ne s'étend point jusqu'à elle, et que d'ailleurs tout porte à croire opaque dans son chaton, vu le désordre extrême que toutes les parties de l'œil ont éprouvé lors des suppurations dont elles ont été le siège; aussi la vue est-elle meilleure à l'aide d'un verre à cataracte, avec lequel le cit. Sauvages lit fort aisément. Ce verre est le plus convexe dont se servent ordinairement ceux qui ont subi l'opération de la cataracte; ce qui prouve, sans laisser aucun doute, que le crystallin n'est d'aucune utilité dans cet œil.

Cette observation peut encourager à tenter ce procédé dans certains cas qui paroissent ne laisser aucun espoir. On peut s'assurer aisément par l'inspection des yeux du citoyen Sauvages, aujourd'hui présent à la séance de l'Institut National, que tous ceux qu'il avoit consultés et qui l'avoient regardé à l'unani-

mité comme aveugle sans ressource, opinion que j'avois long-tems partagée, étoient en apparence fondés à porter ce jugement.

On trouve dans plusieurs auteurs des exemples de pupilles fermées par différentes causes, et ouvertes par une opération. Elle a été faite par Cheselden et par d'autres. L'iris se détache aussi quelquefois de la sclérotique et de la choroïde, ou se déchire par l'effet d'un coup ou d'abcès de la cornée, dans lesquels elle se trouve engagée et tirée avec force; et il existe des observations de ce genre qui constatent que des malades ont obtenu de la vue par cette pupille nouvelle, malgré l'occlusion de la pupille naturelle. J'ai vu plusieurs de ces décollemens de l'iris. J'ai quelquefois été obligé, en faisant l'opération de la cataracte, de la faire sortir par une ouverture que j'ai pratiquée à l'iris, lorsque cette membrane étoit trop adhérente à la capsule du crystallin, et il en est résulté dans quelques cas une pupille nouvelle qui a subsisté après l'occlusion de l'ancienne, et a servi assez bien à la vision.

D'autres fois j'ai vu le crystallin détacher l'iris de la sclérotique vers sa partie inférieure, et sortir par cette ouverture, qui se conservoit et formoit une pupille artificielle. Made-

moiselle de Chambellan avoit depuis 17 ans une cataracte à l'œil droit, qui avoit contracté de si fortes adhérences, que pendant l'opération que j'en fis, le 2 octobre 1787, en présence du citoyen Sabatier, le crystallin, au lieu de sortir par la pupille, détacha l'iris de la sclérotique à sa partie inférieure, et je facilitai sa sortie par cette ouverture, après avoir pris l'avis du citoyen Sabatier. Cette pupille nouvelle a subsisté, et l'ancienne étant restée trouble par l'opacité de la capsule du crystallin, mademoiselle de Chambellan a vu très-bien depuis par cette ouverture en forme de croissant, l'autre œil ne lui servant à rien.

Mais on n'a point encore pratiqué une très-petite ouverture dans l'iris tout auprès de la sclérotique, lorsque l'œil a été entièrement privé d'humeur aqueuse, que l'iris a été appliquée à la face concave de la cornée, et que le cinquième seulement de l'étendue de la cornée étoit resté transparent près de la sclérotique. J'ai plusieurs fois pratiqué une ouverture dans cette même partie de l'iris, depuis que j'ai fait cette opération au cit. Sauvages; mais, pour soumettre ce procédé à l'examen de l'Institut National et de la Société de Médecine, j'ai cru qu'il étoit bon de laisser écouler

un certain laps de tems, afin que l'on ne puisse pas craindre que cette ouverture vienne à se refermer, crainte que donnoit sa petitesse, nécessitée par le peu de place que j'avois pour opérer.

Je propose de pratiquer ainsi dans l'iris une ouverture nouvelle entre le bord du crystallin et la sclérotique, non-seulement dans les cas qui ont été jugés sans ressource, comme celui du citoyen Sauvages, pourvu que la cornée ait conservé de la transparence dans une partie de son étendue, mais encore lorsque le passage des rayons lumineux est intercepté, soit par une cicatrice située dans le centre de la cornée, soit par une adhérence des bords de l'iris à la capsule du crystallin, soit par l'opacité de cette capsule, et même du crystallin, lorsque la petitesse de la pupille, ou quelques autres causes, rendent l'extraction de cette membrane et du crystallin trop difficile.

Les rayons lumineux en entrant dans l'œil éprouvent une première réfraction lorsqu'ils passent de l'air dans la cornée transparente et l'humeur aqueuse : ils en éprouvent une plus grande ensuite en traversant le crystallin; enfin la contraction et la dilatation alternative de l'ouverture de

l'iris, connue sous le nom de pupille ou prunelle, en laissent entrer seulement dans l'intérieur de l'organe la quantité suffisante pour que l'image de l'objet se trouve tracée d'une manière distincte sur la rétine. On sait que cette ouverture se dilate à un jour médiocre, et se resserre lorsqu'on expose l'œil à une lumière plus vive.

Ce qui doit étonner dans le résultat que le citoyen Sauvages a obtenu, c'est qu'il reconnoît une personne à cinquante pas, et que sa vue est très-nette malgré le défaut de mouvement de sa très-petite pupille artificielle, malgré sa situation éloignée du centre du globe, malgré l'absence totale de l'humeur aqueuse, et malgré le défaut de convexité de la cornée qui, ayant été percée à plusieurs reprises par différens abcès et étant restée couverte de cicatrices blanches dans les quatre cinquièmes de son étendue, se trouve un peu applatie, même dans la partie qui a conservé de la transparence.

Classe des Sciences Physiques et Mathématiques.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

Extrait des registres de la Classe, séance du 11 *messidor an* 8.

Un membre, au nom d'une commission (1), lit le rapport dont suit l extrait.

Le citoyen Demours, membre de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, a lu à la Classe, dans une de ses dernières séances, une observation sur une pupille artificielle qu'il a faite dans un cas de cécité absolue causée par l'obscurcissement de la cornée, et lui a présenté le sujet de cette observation, lequel, depuis trois ans qu'elle lui a été pratiquée, jouit de l'avantage inappréciable, non-seulement de bien voir à se conduire, mais de discerner parfaitement les objets qu'il a intérêt de connoître, et de lire avec facilité au moyen de verres à cataracte. Ce citoyen avoit perdu la vue par une ophtalmie sur les deux yeux, qui avoit donné lieu à des ulcérations à la cornée, à l'effusion de l'humeur aqueuse, à une adhérence presque complette de l'iris à la cornée, et à une opacité de cette

(1) La Commission composée des citoyens Cuvier et Sabatier.

membrane, telle que le passage de la lumière en étoit totalement intercepté. Il restoit cependant un petit intervalle à la partie supérieure et externe de la cornée de l'œil gauche, qui permettoit de voir la partie correspondante de l'iris. Le citoyen Demours a pensé qu'en faisant une ouverture en cet endroit, il seroit possible de rendre un peu de vue au malade. En conséquence, il a plongé un bistouri à cataracte, puis des ciseaux extrêmement déliés dont une branche a été portée derrière l'iris, et l'autre au devant de cette membrane qui n'étoit qu'appliquée à la cornée, et il en a emporté un lambeau de la grandeur et à-peu-près de la forme d'une graine d'oseille. La vue a été rétablie à l'instant, et la pupille artificielle qui venoit d'être faite, s'est conservée jusqu'à présent avec les mêmes dimensions.

On avoit ouvert l'iris dans des cas où la pupille étoit entièrement fermée. Cheselden et Janin ont fait cette opération sur plusieurs sujets; mais la cornée étoit saine et sans adhérence avec l'iris, et ils ont percé cette membrane à sa partie moyenne vis-à-vis le crystallin, que le citoyen Janin a toujours trouvé cataracté et dont il a fait en même tems l'extraction. Ici au contraire, l'œil étoit pres-

que entièrement couvert par une tache fort épaisse. Il n'avoit conservé de transparence que vers un des bords de la cornée, et il y avoit adhérence presque totale de la face postérieure de cette membrane à la face antérieure de l'iris. On pouvoit craindre d'ailleurs qu'une prunelle artificielle faite dans un lieu aussi éloigné de celui auquel répond la prunelle naturelle, ne fût pas d'une grande utilité au malade. Ces difficultés n'ont pas arrêté le cit. Demours; la dernière sur-tout lui a paru ne mériter aucune attention, parce qu'il a vu plusieurs fois l'iris se détacher dans une partie de sa circonférence pour donner issue au crystallin dans l'opération de la cataracte, lorsque la pupille fort resserrée s'opposoit à la sortie de ce corps, et cette nouvelle pupille subsister et servir fort bien à la vision. La Classe a été à portée de juger par elle-même du succès de cette opération.

Nous jugeons en conséquence qu'elle doit accueillir, conserver et publier l'observation que le cit. Demours lui a présentée, comme renfermant une découverte importante et qui recule en ce point les limites de l'art de guérir.

Fait au Palais national des Sciences et Arts, le 11 messidor an VIII de la République.

Signé CUVIER, SABATIER.

La Classe approuve le rapport et en adopte les conclusions.

Certifié conforme à l'original.

A Paris, le 13 messidor an VIII de la République.

Signé DELAMBRE, *secrétaire.*

Extrait du rapport fait à la Société de Médecine par le cit. ROUSSILLE-CHAMSERU, *membre de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, et Médecin-Oculiste, sur l'observation du cit. Demours, relative à une pupille artificielle.*

L'observation lue à la séance de la Société de Médecine, du 2 messidor an VIII, par le cit. Demours, a été écoutée avec beaucoup d'intérêt. Le cit. Sauvages, malade chez lequel il est parvenu à établir une nouvelle pupille dans l'œil gauche, à la partie supérieure et latérale externe de l'iris, près le disque de la cornée, a été examiné à loisir par différens membres à portée de s'assurer du peu de ressources que cet œil comportoit et du désordre irrémédiable de l'œil droit. En parcourant dans l'œil opéré le contour de la cornée devenue généralement opaque, il n'a été pos-

sible de reconnoître que vers le haut et du côté de la tempe un espace qui eût conservé quelque transparence, et qui pût permettre d'appercevoir une portion saine d'iris ou d'uvée assez isolée au-delà de tout ce qui avoit été détruit ou confondu dans les parties précédemment abscédées.

Je conclus que l'opération imaginée par le cit. Demours, est nouvelle, en ce qu'elle consiste à procurer une pupille artificielle dans un état de maladie très-compliqué et dans un point de l'iris très-voisin de la sclérotique, où l'on n'avoit jamais songé à l'obtenir.

Signé ROUSSILLE-CHAMSERU.

A. Petite cicatrice à la cornée tout auprès de la sclérotique, occasionnée par le bistouri qui a été introduit de haut en bas.

C. La cornée devenue blanche dans les quatre cinquièmes de son étendue, parsemée de vaisseaux variqueux et confondue avec les quatre cinquièmes de l'étendue de l'iris.

D. Pupille formée par l'opération.

De l'Imprimerie de la SOCIÉTÉ DE MÉDECINE, rue d'Argenteuil, n°. 211.

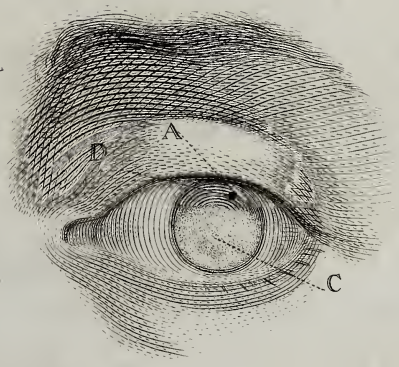

A.T. del. et. Sc.
Rue de l'université N.° 296.